



Noble-Contrée, le 13 juin 2025

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Secteur Venthône :

Dossier No : 2025-13433 (*No de consultation eConstruction : bdb4eab*)
Requérant : Pierre-Antoine Masserey
Auteur des plans : Pierre-Antoine Masserey
Objet : mise à niveau énergétique, remplacement production de chaleur (PAC air/eau extérieure), remplacement des fenêtres
Situation : parcelle n° 110, plan n° 2, au lieu-dit « Pradecourty » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'606'953 / 1'128'481

Dossier No : 2025-12577 (*No de consultation eConstruction : 34791067*)
Requérant : Corinne et Frederik Carlen
Auteur des plans : Gervasius Heinzmann
Objet : modification mise à l'enquête – terrain et pompe à chaleur
Situation : parcelle n° 986, plan n° 8, au lieu-dit « Bouiron » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'192 / 1'128'238



Dossier No : 2025-12046 (*No de consultation eConstruction : 034e9be8*)
Requérant : ASE SA
Auteur des plans : Camille Mabillard
Objet : construction d'une villa avec panneaux solaires
Situation : parcelle n° 1616, plan n° 1, au lieu-dit « Le Planet » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'606'764 / 1'128'122

Secteur Veyras :

Dossier No : 2025-13443 (*No de consultation eConstruction : 7dd2eb8b*)
Requérant : BTA SA
Auteur des plans : BTA SA
Objet : fourniture et pose d'un jardin d'hiver
Situation : parcelle n° 1200, plan n° 11, au lieu-dit « La Poya » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'412 / 1'127'542

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme